

Mobilité Bancaire Réglementée Partielle

Mode opératoire

Domilis



SOM MAI RE

1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

En fonction du profil client, 3 modes opératoires sont disponibles.

Client éligibles à la mobilité bancaire réglementée dite Macron



Le client souhaite basculer **TOUS** ses virements et prélèvements vers la CEGEE et en option, **clôturer son ancien compte**



« Mobilité bancaire Réglementée Totale »

Le conseiller crée le mandat de Mobilité via une ouverture de Formules ou un avenant sur compte existant et choisit une date de clôture de compte. Le client ne s'occupe de rien, ses flux sont rapatriés sur le compte de la CEGEE automatiquement et son compte sera clôturé par la banque concurrente qu'il quitte.



Le client souhaite basculer **qu'une partie** de ses virements et prélèvements vers la CEGEE **sans clôturer son ancien compte**



Mobilité Bancaire Partielle

Le conseiller crée le mandat de Mobilité sous Mysis via une ouverture de Formules ou un avenant sur compte existant sans choisir de date de clôture de compte. Le client doit aller sur son compte DEI pour cocher les flux qu'il veut voir rapatrier sur son compte CEGEE. Son compte à la concurrence reste ouvert.

Client **NON** éligible à la mobilité bancaire réglementée



Le client **n'est pas éligible à la mobilité bancaire réglementée** (compte professionnel, compte-joint vers compte simple en cas de séparation...)



Dispositif DOMILIS tel que connu **avant** Loi Macron

Le conseiller crée le dossier de mobilité depuis l'accès « Nouveau Domilis (Isilis) » dans MySys. Le client doit aller sur son compte DEI pour entrer tous les organismes créditeurs et débiteurs qu'il souhaite rapatrier sur son compte CEGEE ; nous nous occupons de prévenir les organismes.

SOM MAI RE

1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

Le parcours de souscription – Domilis (1/3)

- **Le client peut choisir d'opter ou non pour le service DOMILIS**
- Le service DOMILIS est au choix du client lors :
 - de la souscription à une Formule
 - d'un avenant à une Formule
 - d'un avenant à un compte 04 sec
 - d'un avenant sur d'anciens forfait.

Ajouter des produits / services

Socle de services essentiels

Assurance sur Compte... Automate Autorisation de Découvert Cartes Bouquet Liberté... Domilis... Engagement de Domiciliation Eparfix - Eparplus...

Internet Libre Service Ecureuil Mobile Rémunération du Compte de Dépôt Service Chéquier SOL CAP SOL SMS

Téléconseiller Téléphone

1. Ouvrir le service DOMILIS
2. Proposer le service au client
3. Cocher la case correspondant à son choix
4. Valider

Domilis

☒

☒ Domilis ☐ Refus Domilis

Annuler Valider

Le parcours de souscription – Domilis (2/3)

- L'application DOMILIS s'ouvre
- Les données Client sont automatiquement transférées



Création d'un dossier client

(*) champs obligatoires.
(**) un des champs obligatoire.
Pour créer un dossier de mobilité bancaire, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous.

Nouveau compte bancaire - Banque d'arrivée

IBAN	FR76 1751 5000 0100 0000 8000 112
BIC *	CEPAFRPP751
Titulaire du compte *	MR DURAND PAUL
Adresse compte *	12 RUE DU PARADIS
Code postal/Ville *	75001 PARIS
Type de compte *	Individuel

Existence d'un mandataire ☐ Dans le cadre d'une procuration, d'un compte bancaire sous curatelle ou tutelle

Titulaire 1

Civilité *	Mr
Nom *	DURAND
Prénom *	PAUL
Date de naissance *	15/12/1975
Lieu de naissance *	PARIS France
Adresse 1 *	12 RUE DU PARADIS
Adresse 2	
Adresse 3	
Pays *	France
Code postal/Ville *	75001 PARIS
Téléphone portable	0612131415
Téléphone fixe	
Email *	paul.durand@sfr.fr

- La Caisse d'Épargne a besoin du RIB pour demander à la banque de départ du Client les informations sur les virements récurrents reçus, les prélèvements reçus, les virements émis et la liste des chèques non débités.

Le parcours de souscription – Domilis (3/3)

- Etape 1 : je contrôle les données du Compte Caisse d'Epargne et du client
- Etape 2 : je renseigne obligatoirement le RIB de la banque de départ du client,
- Etape 3 : grâce aux données du RIB banque de départ, DOMILIS détermine l'éligibilité ou non du client à la Mobilité Réglementée



Ancien compte bancaire - Banque de départ

IBAN *	FR76 3000 1007 9412 3456 7890 282
BIC *	BDFEFRPPCCT
Type compte *	Individuel
Titulaire du compte *	MR DURAND PAUL
Adresse compte *	12 RUE DU PARADIS
Code postal/Ville *	75001 PARIS

Adresse du domicile du client

Les données doivent être copiées selon le RIB de la Banque de Départ

- > **type du compte** (individuel, joint, indivision)
- > **titulaire du compte** sans faute de frappe

Si ces données sont fausses, le mandat sera automatiquement rejeté par la banque de départ.



- Après la saisie de l'IBAN, l'application DOMILIS déduit automatiquement les 8 premiers caractères du BIC. Il est nécessaire de compléter les 3 derniers caractères à partir du RIB fourni.
- Si le RIB présente seulement les 8 premiers caractères du BIC, **alors il convient de compléter avec XXX**. Une saisie erronée du BIC génère un rejet.

Finalisation du mandat (1/2)

- Le mandat de Mobilité réglementée contient deux parties :

Le volet obligatoire

Renseigner la date d'arrêt des virements permanents, au minimum 12 jours ouvrés après la signature du mandat

Le volet optionnel

Le **Client** souhaite **choisir ses émetteurs** à informer de son changement de domiciliation, **cochez Mobilité Partielle**.
Le compte dans la Banque de départ ne doit pas être clôturé.

Définition du mandat de mobilité bancaire

FONCTIONS DE BASE

Le mandat de mobilité bancaire permet à la Caisse d'Epargne :

- de demander à la Banque de départ de votre client de fournir la liste des prélèvements valides et des virements récurrents ayant transité sur le compte d'origine au cours des treize mois ayant précédé la signature du mandat, ainsi que celle des chèques non débités sur les chèquiers utilisés durant la même période
- de communiquer aux émetteurs de prélèvements valides et de virements récurrents identifiés par l'établissement de départ, directement ou par l'intermédiaire de leurs prestataires de service de paiement, toutes les informations nécessaires au changement de domiciliation bancaire
- de demander à la Banque de départ l'arrêt de l'ensemble des virements permanents de votre client (à une date souhaitée, minimum 12 jours ouvrés après la signature du mandat).

Date d'arrêt des virements permanents souhaitée

31/01/2017

Un contrôle de date est effectué par l'application lors de la saisie

FONCTIONS OPTIONNELLES

La Caisse d'Epargne peut se charger de demander la clôture de l'ancien compte bancaire de votre client et le transfert du solde créditeur au profit du compte d'arrivée (à une date souhaitée, minimum 30 jours ouvrés après la signature du mandat). Pour ce faire, veuillez formaliser son acceptation en cochant la case ci-dessous, sans oublier de préciser avec lui la date de virement souhaitée.

- ☐ Mon client accepte que la Caisse d'Epargne se charge de demander la clôture de son ancien compte bancaire.

Date de l'ordre de virement du solde positif

Par défaut, l'ensemble des donneurs d'ordres de prélèvement et de virement sera informé du nouvel IBAN de votre client. Si celui-ci souhaite choisir les donneurs d'ordres à informer, veuillez formaliser son acceptation en cochant la case « Mobilité partielle non-régie ».

- ☒ Mobilité partielle

Précédent

Valider

Finalisation du mandat (2/2)

Définition du mandat de mobilité bancaire

FONCTIONS DE BASE

Le mandat de mobilité bancaire permet à la Caisse d'Epargne :

- de demander à la Banque de départ de votre client de fournir la liste des prélèvements valides et des virements récurrents ayant transité sur le compte d'origine au cours des treize mois ayant précédé la signature du mandat, ainsi que celle des chèques non débités sur les chèquiers utilisés durant la même période
- de communiquer aux émetteurs de prélèvements valides et de virements récurrents identifiés par l'établissement de départ, directement ou par l'intermédiaire de leurs prestataires de service de paiement, toutes les informations nécessaires au changement de domiciliation bancaire
- de demander à la Banque de départ l'arrêt de l'ensemble des virements permanents de votre client (à une date souhaitée, minimum 12 jours ouvrés après la signature du mandat).

Date d'arrêt des virements permanents souhaitée

31/01/2017

FONCTIONS OPTIONNELLES

La Caisse d'Epargne peut se charger de demander la clôture de l'ancien compte bancaire de votre client et le transfert du solde créditeur au profit du compte d'arrivée (à une date souhaitée, minimum 30 jours ouvrés après la signature du mandat). Pour ce faire, veuillez formaliser son acceptation en cochant la case ci-dessous, sans oublier de préciser avec lui la date de virement souhaitée.

☒ Mon client accepte que la Caisse d'Epargne se charge de demander la clôture de son ancien compte bancaire.

votre ancien compte.

X Vous ne pouvez pas à la fois opter pour la mobilité partielle et demander la fermeture de

Date de l'ordre de virement du solde positif

28/02/2017

Par défaut, l'ensemble des donneurs d'ordres de prélèvement et de virement sera informé du nouvel IBAN de votre client. Si celui-ci souhaite choisir les donneurs d'ordres à informer, veuillez formaliser son acceptation en cochant la case « Mobilité partielle non-régie ».

☒ Mobilité partielle

Précédent

Valider

Un message d'erreur apparaît si la demande de clôture du compte de la Banque de Départ est demandée en même temps que la mobilité partielle.

Edition et Signature du mandat

- Le conseiller **édite obligatoirement** le **mandat** et le fait **signer** à son **Client**

Signature

Les étapes de création du dossier ont été effectuées correctement.

Veuillez cliquer sur le bouton « Édition du mandat » et lancer son impression.
Celui-ci s'imprimera en deux exemplaires à signer par vous-même et par votre client.
Remettez un exemplaire signé à votre client.

Édition du mandat

Veuillez ensuite confirmer la signature du mandat par le client pour finaliser la souscription.

Confirmer la signature du mandat

- Le conseiller **confirme obligatoirement la signature du mandat** pour **déclencher l'envoi de la demande à la banque de départ** du Client les informations sur les virements récurrents reçus, les prélèvements reçus, les virements émis et la liste des chèques non débités.

Signature

Les étapes de création du dossier ont été effectuées correctement.

Veuillez cliquer sur le bouton « Édition du mandat » et lancer son impression.
Celui-ci s'imprimera en deux exemplaires à signer par vous-même et par votre client.
Remettez un exemplaire signé à votre client.

Édition du mandat

Veuillez ensuite confirmer la signature du mandat par le client pour finaliser la souscription.

Confirmer la signature du mandat

Documents à archiver dans le Classeur client:

- le mandat

Le dossier DOMILIS du Client est finalisé

Confirmation

Le dossier de votre client a été créé avec succès !

Son ancienne banque sera interrogée pour connaître les organismes effectuant des prélèvements et des virements automatiques sur son ancien compte, les virements permanents qu'il a mis en place et la référence des chèques qui n'ont pas encore été décidés.

Une fois les informations obtenues puis traitées, un email lui sera envoyé dans un délai de 9 jours l'invitant à accéder à son espace Mobilité Bancaire pour suivre l'état d'avancement de son dossier (et éventuellement renseigner certaines informations manquantes).

- La **demande à la banque de départ** du Client des informations sur les virements récurrents reçus, les prélèvements reçus, les virements émis et la liste des chèques non débités est **envoyée**.
- Le conseiller poursuit la souscription ou l'avenant à l'offre du Client sur son poste de travail.



**En cas de signature papier, il convient de confirmer la signature du mandat (transaction 1307).
Le cas échéant, le mandat de mobilité ne sera pas envoyé à la banque de départ.**

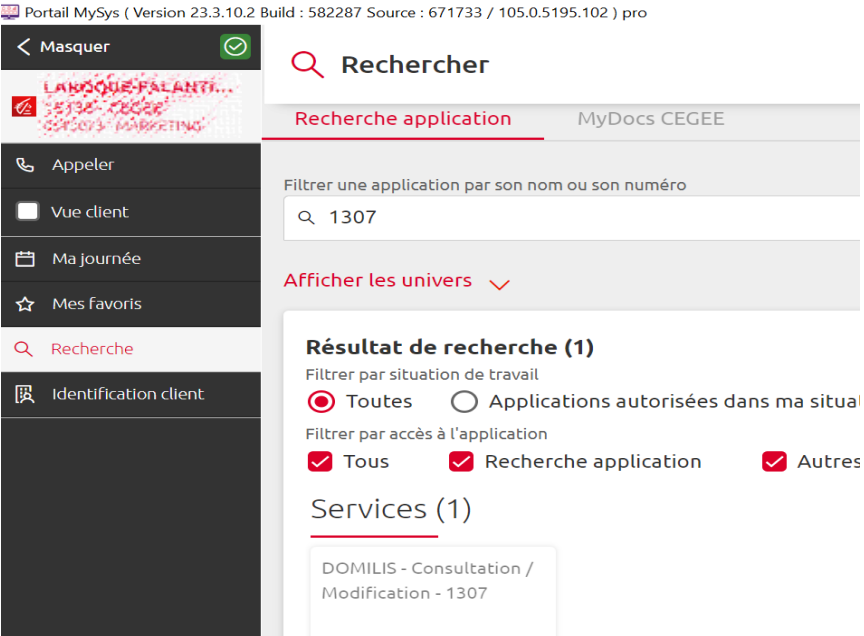
En SAG ou SED, la validation et l'archivage sont automatiques.

SOM MAI RE

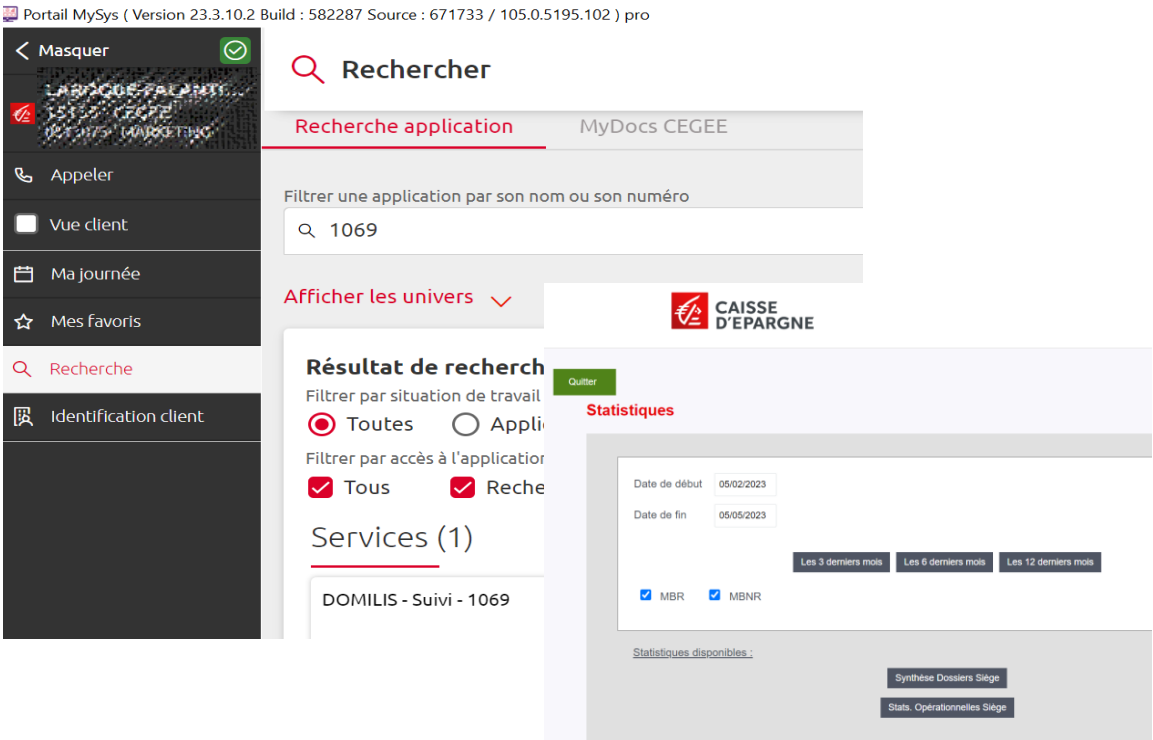
1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

Suivi du dossier DOMILIS - par le Conseiller sur le portail MySys

- Deux points d'entrée sur le MySys :
 - DOMILIS – Consultation / Modification (code transaction **1307**) : à partir de la synthèse client



- DOMILIS – Suivi (code transaction **1069**) : dédié à l'accès au module de statistiques



DOMILIS – Consultation / Modification (code transaction 1307)

Masquer

Appeler

Vue client

Ma journée

Mes favoris

Recherche

Identification client

Déconnexion

M 64

Agenda

Synthèses

Préparer l'entretien client

Contacts 360

Connaissance client

Relations

Documents client

Alertes

Opportunités

CRE

Synthèse de la personne physique

Gérée par : (5707046)

Note Bâle 2 Entité Titulaire : 001 PART

MR OU MME

Gérée par : (5707046)

Note Bâle 2 Entité Titulaire : 002 PART

COMPTES (1)

OPPO

BOUQUET LIBERTE

15135 09017

Inclus dans BOUQUET LIBERTE

n°215758804

Solde : 5965,97 €

Déc. autorisé : 1 448,27 €

Compte ouvert le : 12/10/1993

Offre ouverte le : 12/02/2015

Encours CB : -3734,74 €

Filter une application par son nom ou son numéro

1307

☒ Afficher uniquement les applications autorisées dans ma situation de travail

Toutes les applications disponibles (1)

DOMILIS - Consultation / Modification - 1307

Légende :

Cliquez sur l'épingle pour remonter l'application en tête de liste

DOMILIS – Consultation / Modification (code transaction 1307)

Suivi de dossier

La demande de vos opérations habituelles vient d'être transmise à l'ancienne banque de votre client.

Mon dossier

Titulaire	Mr DURAND PAUL
IBAN Caisse d'Epargne	FR76 1751 5000 0100 0000 8000 112
IBAN banque précédente	FR76 3000 1007 9412 3456 7890 282
N° mandat	MOB-CEPAFRPP751-20161222-000001
Date création	22/12/2016
État	Demande envoyée à votre ancienne banque

Visualiser le mandat

Visualiser l'historique

Prélèvements récurrents reçus

Virements récurrents reçus

Virements permanents émis

Formules de chèques

Si vous ne souhaitez plus bénéficier de ce service, vous pouvez à tout moment [révoquer votre mandat de mobilité](#)

Le Client peut révoquer son mandat avant l'envoi par la Caisse d'Epargne de l'information de son changement de domiciliation à ses émetteurs.
Un bordereau est édité et à faire signer par le Client, puis à archiver dans le Classeur Client.

Vous pouvez éditer le
bordereau de traçabilité
des opérations



BORDEREAU DE TRAÇABILITÉ
ÉVÉNEMENTS SUR DOSSIER DE MOBILITÉ

INFORMATIONS DOSSIER MOBILITÉ

DOSSIER DE MOBILITÉ BANCAIRE
BORDEREAU DE TRAÇABILITÉ
N° DE MANDAT : MOB-CEPAFRPP751-20161222-000001

Signé auprès de : CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE
Le : 22/12/2016
Statut du dossier : Signé

Intitulé du compte : MR DURAND PAUL
Type de compte : Individuel
BIC : CEPAFRPP751
IBAN : FR76 1751 5000 0100 0000 8000 112

LISTE DES ÉVÉNEMENTS

Révocation du service de mobilité bancaire

Tout près...

[Télécharger le virement.pdf](#)



RÉVOCATION DE MANDAT DE MOBILITÉ BANCAIRE

N° du mandat de mobilité :
MOB-CEPAFRPP751-20161222-000001

DATE

TITULAIRE 1

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE PORTABLE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

ADRESSE COURRIEL

TELEPHONE PORTABLE

TELEPHONE FIXE

ADRESSE FOURNIEUR DU LOGEMENT

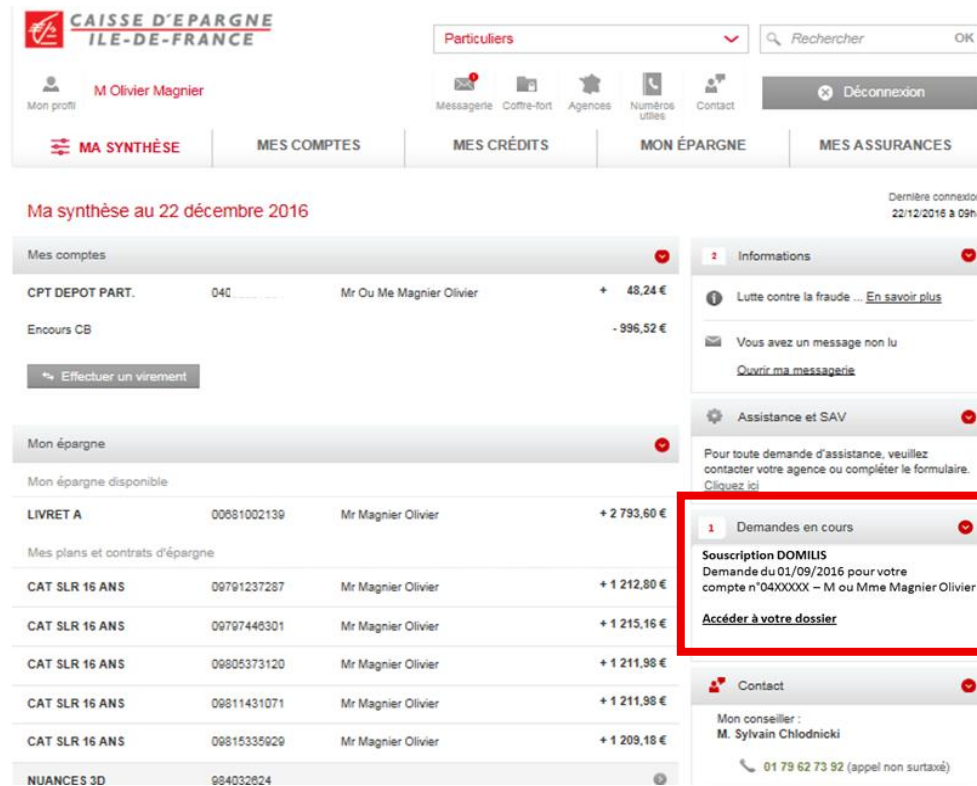
12 RUE DU PARADIS 75001 PARIS

12 RUE DU PARADIS 75001 PARIS

12 RUE DU PARADIS 75001 PARIS

Suivi du dossier DOMILIS - par le Client à partir de DEI

- Le Client accède à son dossier DOMILIS dans son espace personnel de banque à distance, « Ma synthèse », rubrique « Demandes en cours ».
- Le dossier DOMILIS est accessible pendant 13 mois, à compter de la date de signature du mandat (même délai que l'historique des opérations)



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Particuliers

Rechercher OK

Mon profil M Olivier Magnier

MES COMPTES MES CRÉDITS MON ÉPARGNE MES ASSURANCES

Ma synthèse au 22 décembre 2016

Dernière connexion: 22/12/2016 à 09h44

Mes comptes

Compte	N°	Ti	Montant
CPT DEPOT PART.	040	Mr Ou Me Magnier Olivier	+ 48,24 €
Encours CB			- 996,52 €

Effectuer un virement

Mon épargne

Plan	N°	Ti	Montant
LIVRET A	00681002139	Mr Magnier Olivier	+ 2 793,60 €
CAT SLR 16 ANS	09791237287	Mr Magnier Olivier	+ 1 212,80 €
CAT SLR 16 ANS	09797448301	Mr Magnier Olivier	+ 1 215,16 €
CAT SLR 16 ANS	09805373120	Mr Magnier Olivier	+ 1 211,98 €
CAT SLR 16 ANS	09811431071	Mr Magnier Olivier	+ 1 211,98 €
CAT SLR 16 ANS	09815335929	Mr Magnier Olivier	+ 1 209,18 €
NUANCES 3D	984032624		

Informations

Lutte contre la fraude... [En savoir plus](#)

Vous avez un message non lu
[Ouvrir ma messagerie](#)

Assistance et SAV

Pour toute demande d'assistance, veuillez contacter votre agence ou compléter le formulaire. Cliquez ici

1 Demandes en cours

Souscription DOMILIS
Demande du 01/09/2016 pour votre compte n°04XXXXX – M ou Mme Magnier Olivier

[Accéder à votre dossier](#)

Contact

Mon conseiller : M. Sylvain Chlodnicki

01 79 62 73 92 (appel non surtaxé)

1 Demandes en cours

Souscription DOMILIS

Demande du 01/09/2016 pour votre compte n°04XXXXX – M ou Mme Magnier Olivier

[Accéder à votre dossier](#)

Application DOMILIS Client

- Le Client dispose du même écran que le conseiller Caisse d'Epargne

Le client suit son dossier à partir de DEI en toute autonomie.

Seule la révocation du mandat n'est pas disponible pour le Client.

Mon dossier

Prélèvements récurrents reçus

Virements récurrents reçus

Virements permanents émis

Formules de chèques

Se déconnecter

Le flux (dit flux 2) de demande des informations à la banque de départ du Client est envoyé

Nous avons contacté votre précédente banque afin de procéder à la domiciliation de vos virements et/ou prélèvements réguliers sur votre compte bancaire n° ****0001. Vous pouvez suivre sa domiciliation pendant 4 mois.

Mon dossier

TITULAIRE	Mr DURAND PAUL
IBAN CAISSE D'EPARGNE	FR76 1751 5000 0100 0000 8000 112
IBAN BANQUE PRÉCÉDENTE	FR76 3000 1007 9412 3456 7890 282
N° MANDAT	MOB-CEPAFRPP751-20161222-000001
DATE CRÉATION	22/12/2016
ÉTAT	Demande envoyée à votre ancienne banque

Visualiser le mandat

Visualiser l'historique

CAISSE D'EPARGNE

Client

Créer un dossier client

Afficher un dossier client existant

Se déconnecter

Suivi de dossier

La demande de vos opérations habituelles vient d'être transmise à l'ancienne banque de votre client.

Mon dossier

Titulaire	Mr DURAND PAUL
IBAN Caisse d'Epargne	FR76 1751 5000 0100 0000 8000 112
IBAN banque précédente	FR76 3000 1007 9412 3456 7890 282
N° mandat	MOB-CEPAFRPP751-20161222-000001
Date création	22/12/2016
État	Demande envoyée à votre ancienne banque

Visualiser le mandat

Visualiser l'historique

Prélèvements récurrents reçus

Virements récurrents reçus

Virements permanents émis

Formules de chèques

Nous contacter Aide

SOM MAI RE

1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

Notifications client et conseiller à réception de la réponse Banque de départ.

- Lors de la réception de la réponse de la Banque de Départ, une notification par mail est envoyée au Conseiller et au Client

Conseiller

De : Service Domilis de Caisse d'Epargne Ile de France
Objet : Réponse de [l'établissement de départ] à la demande (mandat n°MOB-CEPAFRPP751-20170104-000002)

<Civilité> <Nom>,

La Caisse d'Epargne Grand Est Europe a reçu la réponse de [l'établissement de départ] à la demande des informations relatives aux prélèvements valides et aux virements récurrents, ayant transité sur le compte d'origine au cours des treize derniers mois précédant la date de signature du mandat n°MOB-CEPAFRPP751-20170104-000002, ainsi qu'aux chèques non débités sur les chèquiers utilisés au cours de ces treize derniers mois.

Ces informations sont disponibles dans le dossier de mobilité de votre Client. Vous devez les consulter et le cas échéant contacter votre Client dans un délai de 5 jours ouvrés, soit avant le 10/01/2017 afin de mettre en place les virements permanents.

Un message d'information est adressé à votre Client. Pensez à reprendre contact avec votre Client pour faire un point sur sa domiciliation.

Cordialement
L'équipe Domilis

Client

De : Service Domilis de [l'établissement d'arrivée]
Objet : Réponse à la sollicitation de [l'établissement de départ] sur le mandat n° MOB-CEPAFRPP751-20170104-000002

Monsieur DUPONT,

La Caisse d'Epargne Grand Est Europe a reçu la réponse à la sollicitation de [l'établissement de départ] des informations relatives aux prélèvements valides et aux virements récurrents, ayant transité sur votre compte d'origine au cours des treize derniers mois précédant la date de signature du mandat n° MOB-CEPAFRPP751-20170104-000002, ainsi qu'aux chèques non débités sur les chèquiers utilisés au cours de ces treize derniers mois.

Ces informations sont disponibles sur le site internet de Caisse d'Epargne Ile de France, dans votre espace personnel de banque à distance, rubrique Demandes en cours. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à contacter votre Conseiller dans un délai de 4 jours ouvrés, soit avant le 07/01/2017 afin de remettre en place vos virements permanents émis.

Nous vous invitons à vérifier la liste des chèques non débités sur les chèquiers de [l'établissement de départ] utilisés au cours de ces treize derniers mois.

Si vous décidez de ne pas clôturer votre compte dans la banque de départ, vous devrez veiller à approvisionner votre compte afin d'éviter tout incident de paiement et les conséquences associées, par exemple, une interdiction Bancaire en cas d'émission de chèque sans provision qui pourraient en découler.

La Caisse d'Epargne Ile de France s'engage à transmettre les demandes de changement de domiciliation aux émetteurs de virements et de prélèvements dans un délai de 5 jours ouvrés à compter du 04/01/2017.

Nous vous invitons à vous connecter au plus vite.

Si vous rencontrez des difficultés et souhaitez bénéficier d'une assistance, notre équipe se tient à votre entière disposition pour vous aider dans toutes vos démarches par e-mail à l'adresse domilis@domiciliationbancaire.fr⁽¹⁾

Cordialement

L'équipe Domilis

(1) Hors coût de connexion variable selon votre fournisseur d'accès Internet

SOM MAI RE

1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

Application DOMILIS Client

Mon dossier	Prélèvements récurrents reçus	Virements récurrents reçus	Virements permanents émis	Formules de chèques
-------------	----------------------------------	-------------------------------	------------------------------	---------------------

Se déconnecter >

Le Client doit choisir les émetteurs qu'il souhaite informer de son changement de domiciliation



Vous avez sélectionné la Mobilité Partielle lors de la création de votre Mandat de Mobilité Bancaire. Afin de terminer l'opération, vous devez sélectionner les virements et les prélèvements récurrents puis valider votre sélection.

Mon dossier	
TITULAIRE	Mr DUPONT JEAN
IBAN CAISSE D'EPARGNE	FR76 1751 5000 0134 2489 3685 659
IBAN BANQUE PRÉCÉDENTE	FR76 3000 4022 1700 0004 0407 554
N° MANDAT	MOB-CEPAFRPP751-20170105-000001
DATE CRÉATION	05/01/2017
ÉTAT	En attente de validation
Visualiser le mandat > Visualiser l'historique >	

Choix des émetteurs et validation des choix

Mon dossier

Prélèvements récurrents reçus

Virements récurrents reçus

Virements permanents émis

Formules de chèques

Se déconnecter >



Il vous reste à sélectionner les **prélèvements récurrents reçus** avant de valider définitivement votre sélection.

Prélèvements récurrents

Par défaut, tous les émetteurs sont cochés
Le **Client décoche** les **émetteurs** qu'il ne souhaite pas informer de son changement de domiciliation

Liste des émetteurs de prélèvements sur le compte d'origine de votre client			
Organisme	Catégorie	Actions	
ORANGE	Téléphonie Mobile	>	☒
ORANGE	Téléphonie Mobile	>	☒
EDF	Electricité / Gaz	>	☒
CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)	Santé	>	☐

Valider >

Le **Client valide** ses choix

Suivi du dossier

Mon dossier	Prélèvements récurrents reçus	Virements récurrents reçus	Virements permanents émis	Formules de chèques
-------------	-------------------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------

Se déconnecter ➤

Les choix sont pris en compte



Vous avez validé les virements et prélèvements récurrents reçus que vous souhaitez rapatrier sur votre nouveau compte bancaire.

Mon dossier	
TITULAIRE	Mr DUPONT JEAN
IBAN CAISSE D'EPARGNE	FR76 1751 5000 0134 2489 3685 659
IBAN BANQUE PRÉCÉDENTE	FR76 3000 4022 1700 0004 0407 554
N° MANDAT	MOB-CEPAFRPP751-20170105-000001
DATE CRÉATION	05/01/2017
ÉTAT	En cours
Visualiser le mandat ➤ Visualiser l'historique ➤	

Les informations de changement de domiciliation sont envoyées aux émetteurs

Suivi de l'envoi des informations aux émetteurs *Identique à la mobilité réglementée*

- Le Client doit vérifier l'exhaustivité de la liste des émetteurs

[Mon dossier](#)

Prélèvements récurrents reçus

[Virements récurrents reçus](#)

[Virements permanents émis](#)

[Formules de chèques](#)

[Se déconnecter](#)

Prélèvements récurrents

Liste des émetteurs de prélèvements sur le compte d'origine de votre client

Organisme	Catégorie	État	Date information	Actions
ORANGE	Téléphonie Mobile	À compléter ?		>
ORANGE	Téléphonie Mobile	À compléter ?		>
EDF	Electricité / Gaz	En cours		>
CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)	Santé	À compléter ?		>

Ajouter un organisme

Ajouter un organisme >

Si vous souhaitez bénéficier du service de changement de domiciliation bancaire, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous pour les ajouter manuellement.

Certains organismes exigent des informations supplémentaires pour effectuer le changement de domiciliation bancaire. Merci de compléter chacun des donneurs d'ordre à l'état incomplet afin que nous puissions les informer de vos nouvelles coordonnées bancaires.

veuillez cliquer

Si un émetteur manque à la liste, le Client peut l'ajouter manuellement.

✓ Si l'émetteur est joignable par les flux automatiques, alors le changement de domiciliation du Client est envoyé via la banque de l'émetteur.

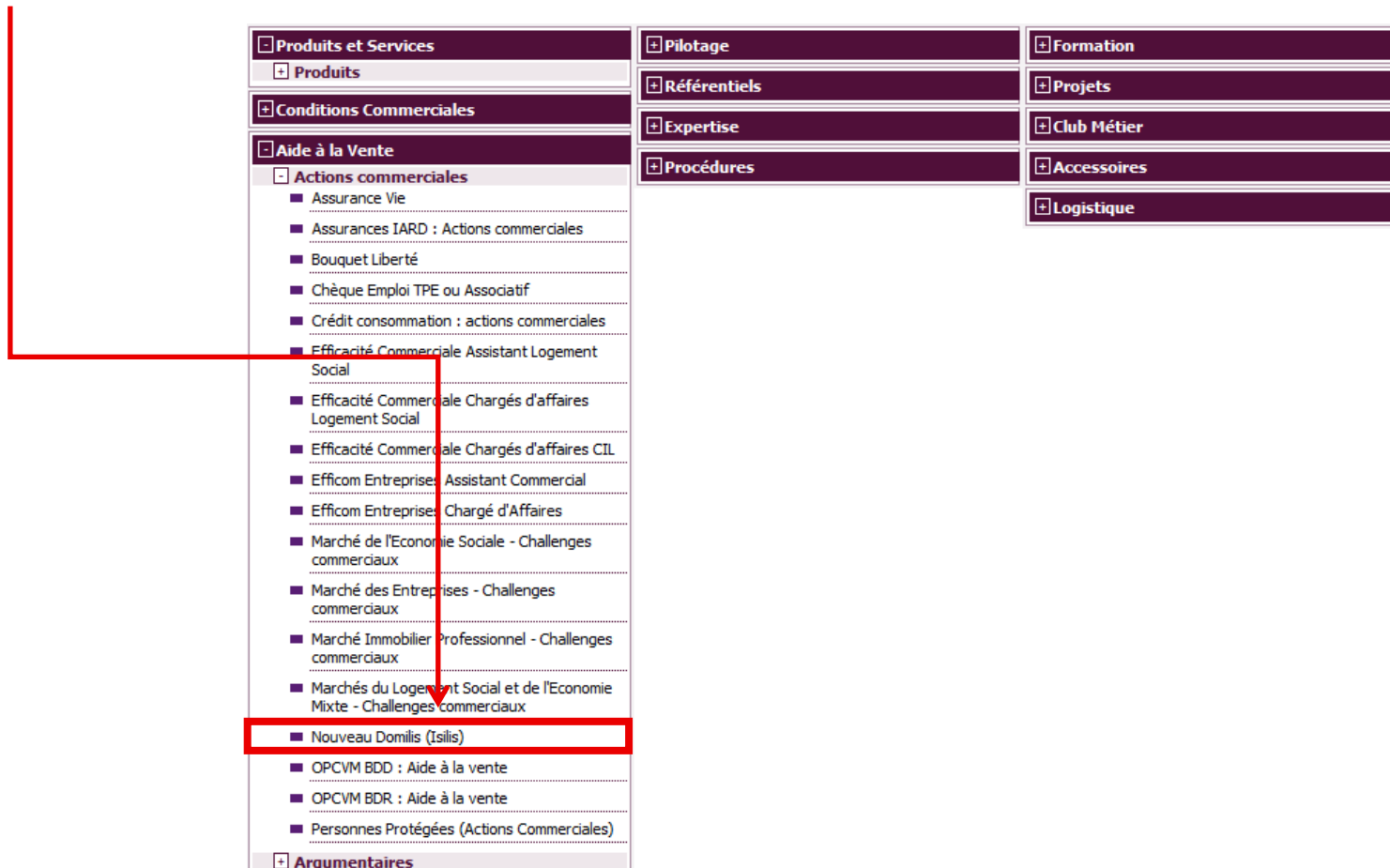
✗ Si l'émetteur n'est pas joignable par les flux automatiques, alors le changement de domiciliation du Client doit être envoyé directement à l'émetteur (via DOMILIS existant)
Le Client doit alors compléter son dossier depuis cet écran.

SOM MAI RE

1. [Rappel des 3 modes opératoires](#)
2. [Le parcours de souscription](#)
3. [Suivi du dossier Domilis](#)
4. [Information clients et conseillers](#)
5. [Actions manuelles à réaliser au besoin](#)
6. [Annexes](#)

Solution de repli en cas d'incident technique

- L'application DOMILIS est accessible par le lien disponible sur l'intranet : mon espace métier/aide à la vente/ Nouveau Domilis (Isilis)



Parcours détaillé Domilis en fonction des cas clients

